



Madame la Ministre de la Transition Énergétique
Ministère de la Transition Énergétique
Direction Générale de l'Énergie et du Climat
Bureau des Ressources Énergétiques du sous-sol
DE/SD2/2A
Tour Pascal
92055 Paris-La-Défense-Cedex

À l'attention de Madame Armelle BALIAN

Strasbourg, le 14 novembre 2023

Affaire suivie par Joanne Jung

E-mail: joanne.jung@es.fr

Nos réf.: LAU_DA_23_01_PER_0/ES/20231114/JJ/028
RAR N° 1A 175 205 5151 6

Objet : *Demande de permis exclusif de recherches de gîtes géothermiques, dit "Permis du Delta de la Sauer" dans la région de Lauterbourg, Bas Rhin (67).*

Dossier d'instruction de la demande.

Madame la Ministre,

Je soussignée Béatrice PANDELIS, Directrice Générale Déléguée de la société Électricité de Strasbourg S.A., ayant son siège social à Strasbourg (67932), ai l'honneur de solliciter un titre minier, conformément aux articles du Code minier : Article 6-1 du décret n°78-498 du 28 mars 1978 relatif aux titres de recherches et d'exploitation de géothermie et Arrêté du 28 juillet 1995 fixant les modalités selon lesquelles sont établies les demandes portant sur les titres miniers et leurs annexes, ayant les caractéristiques principales suivantes :

1. Le Permis Exclusif de Recherches sollicité s'inscrit dans le cadre d'un projet global porté par Électricité de Strasbourg visant à la production d'énergie géothermique profonde et à la production de lithium sur le territoire du Nord de l'Alsace. Cette stratégie est mise en œuvre dans un plan de développement pluriannuel, qui prévoit la construction de plusieurs centrales géothermiques sur le Nord de l'Alsace ;
2. Le Permis Exclusif de Recherches considéré est sollicité pour une durée de 5 années et pourra prendre le nom de "Permis du Delta de la Sauer" ;
3. Ce Permis serait situé à l'intérieur d'une surface délimitée par les points A, B, C, D, E, F, G, H et I suivants, donnés en coordonnées X/Y métriques projection Lambert 93, système géodésique RGF93 (EPSG : 2154) et Longitude/Latitude sexagésimales système géodésique RGF93 :

Électricité de Strasbourg S.A.

Capital de 71 693 860 Euros • 26, boulevard du Président Wilson • F-67932 Strasbourg, Cedex 9
RCS Strasbourg B 558 501 912 • APE 3514Z • No d'identification Intracommunautaire (TVA) FR 13 558 501 912
Tél +33 (0) 3 88 20 60 20 • Fax +33 (0) 3 88 20 60 10 • www.es.fr

es.fr

Référence des points	Coordonnées métriques 'm' projection Lambert 93		Coordonnées sexagésimales 'degrés-minutes-secondes'	
	système géodésique RGF93 méridien d'origine Greenwich		système géodésique RGF93 méridien d'origine Greenwich	
	X (Easting)	Y (Northing)	Longitude (E)	Latitude (N)
A	1066886	6890769	8°01'06,81"	49°00'42,70"
B	1074896	6887384	8°07'29,36"	48°58'36,72"
C	1080014	6887508	8°11'40,90"	48°58'29,90"
D	1080030	6885376	8°11'34,80"	48°57'21,00"
E	1076044	6878328	8°07'56,77"	48°53'41,75"
F	1073373	6868174	8°05'13,79"	48°48'19,29"
G	1068281	6866085	8°00'58,21"	48°47'22,33"
H	1067669	6877240	8°01'03,00"	48°53'24,00"
I	1067182	6885438	8°01'04,69"	48°57'49,91"

Le périmètre ainsi défini correspond à une superficie totale d'environ 212 km², situé dans le département du Bas-Rhin (67).

A l'appui de notre requête, nous vous prions de trouver, ci-joint, les documents suivants, conformément à l'article 6-1 du décret n°78-498 du 28 mars 1978 relatif aux titres de recherches et d'exploitation de géothermie :

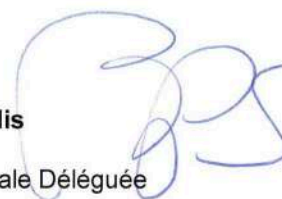
- Les renseignements et pièces nécessaires à l'identification du demandeur ;
- La justification des capacités techniques et financières du demandeur ;
- Un mémoire technique qui justifie les limites du périmètre du titre sollicité, compte tenu, notamment, de la constitution géologique de la région ;
- Le programme des études et travaux envisagé accompagné d'un engagement financier précisant le montant minimum de dépenses que le demandeur s'engage à consacrer aux recherches ;
- Un exemplaire signé de la carte à l'échelle du 1/100.000ème et une à l'échelle du 1/50.000ème sur lesquelles sont précisées les limites au périmètre de la demande et les coordonnées du périmètre de la demande dont les sommets sont définis par le système national de référence de coordonnées fixé par arrêté du ministre chargé des mines ;
- Un document technique précisant les caractéristiques sur l'état du site et de son environnement ainsi que les impacts potentiels du projet sur l'environnement et la ressource en eau ;
- Un résumé non technique ;
- Un courrier de consentement du titulaire du titre minier lithium existant sur le périmètre sollicité.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Pour Électricité de Strasbourg S.A.,

Béatrice Pandélis

Directrice Générale Déléguée



Électricité de Strasbourg S.A.

Capital de 71 693 860 Euros • 26, boulevard du Président Wilson • F-67932 Strasbourg, Cedex 9
RCS Strasbourg B 558 501 912 • APE 3514Z • No d'identification Intracommunautaire (TVA) FR 13 558 501 912
Tél + 33 (0) 3 88 20 60 20 • Fax + 33 (0) 3 88 20 60 10 • www.es.fr

es.fr